

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito



La réunion des managers de direction du 14 janvier

« Bonne et heureuse année 2020 » ! Je formule pour vous et vos proches des vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel et de succès dans vos projets.

Que peut-on retenir de l'année écoulée ? Bien des choses en général, tant notre planète est agitée en tous sens. Pour le monde de l'assurance et de la protection sociale en France, elle aura été marquée par un mouvement de ruptures. Nous l'avons récemment évoqué à l'occasion des événements de fin d'année. Il y a eu de nombreuses réformes, au premier rang desquelles la Loi Pacte et le « 100 % Santé ». Reste encore à venir la réforme du système de retraite. L'assurance vie doit, par ailleurs, relever le défi des taux bas. Et, bien sûr, notre marché continue ses profondes mutations.

Dans ce contexte économique et financier chahuté, notre émission de dette subordonnée – au taux le plus bas jamais obtenu par un assureur européen – nous a permis de gagner huit points de ratio de solvabilité et de conforter ainsi la perspective positive attachée à notre note de solidité financière A- chez Standard & Poor's le 15 novembre dernier.

2019 aura également été marquée par l'emménagement dans notre nouveau siège social, boulevard Malesherbes qui reflète l'évolution de nouveaux usages et modes de travail dans une logique d'agilité et de performance.

Aussi l'année à venir promet déjà d'être faite de défis enthousiasmants avec le lancement de notre nouveau plan d'entreprise que vous avez pu découvrir lors du Marathon budgétaire. Impulsion 2022 a été officiellement lancé à l'occasion de la réunion des managers de direction qui a réuni hier près de 180 personnes.

Demain 2020 a dynamisé la transformation d'AG2R LA MONDIALE en donnant de bons résultats dont nous pouvons collectivement être fiers. Nombre de ses fondements doivent aujourd'hui être réajustés pour répondre au contexte de ruptures qui est le nôtre. Dans un environnement où tout s'accélère et au commencement d'un nouveau plan d'entreprise, l'occasion nous est donnée de formuler notre Raison d'être pour les années à venir afin de mieux tenir le cap.

Une grande consultation sera menée prochainement afin de recueillir vos apports et ceux des collaborateurs. Notre objectif : présenter une version aboutie de notre raison d'être aux Assemblées générales de mai prochain.

Ensemble, définissons une raison d'être inspirante et transformatrice !

André Renaudin

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 4
Retraite	Page 5
Santé	Page 6
Épargne	Page 8
À noter	Page 9
Actus Groupe	Page 12
Légion d'honneur	Page 19
Élections	Page 20
Nominations	Page 20
Démission	Page 21
Intérim	Page 22
Ils nous ont quitté	Page 22
Photos souvenirs	Page 22
Agenda	Page 23

⁽¹⁾ Source : Direction
de la recherche

Conjoncture macroéconomique et financière⁽¹⁾

Monde : la croissance américaine toujours solide malgré la faiblesse de l'industrie

Les tensions entre l'Iran et les États-Unis ont entraîné une hausse des prix pétroliers en début de semaine (jusqu'à 70 \$ le baril de Brent), qui se sont ensuite résorbés avec les volontés d'apaisement. L'Iran représente plus de 2 % de la production mondiale de pétrole, malgré l'embargo américain, et l'Irak près de 5 %. Si les troubles venaient à augmenter dans la région, l'offre mondiale de pétrole serait significativement réduite. Cependant, l'Opep⁽²⁾ a

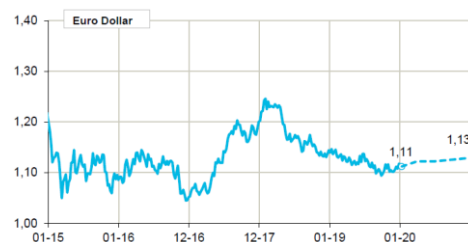
⁽²⁾ Organisation des pays
exportateurs de pétrole

réduit sa production depuis fin 2018, et pourrait compenser l'Irak et l'Iran pour maintenir la production mondiale : le marché pétrolier semble installé sur un équilibre assez stable. Aux États-Unis, l'emploi a progressé de 145 000 nouveaux postes en décembre, après 256 000 en novembre. Le taux de chômage reste ainsi à 3,5 %, au plus bas depuis plus de 50 ans. Pourtant, les salaires n'accélèrent pas et ont ralenti à 2,9 % en glissement annuel (contre 3,1 % en novembre). L'inflation reste contenue : les effets de base des prix de l'énergie entraîneraient une légère accélération de l'inflation totale, de 2,1 à 2,4 %. Hors énergie et alimentation, elle est attendue stable à 2,3 % en décembre. L'indice de confiance ISM⁽³⁾ non-manufacturier a gagné 1,1 point à 55, compensant le déclin du secteur manufacturier. Cette semaine, la production industrielle est attendue stable en décembre (après un mois de novembre soutenu) et les ventes au détail progresseraient de 0,3 %. La Fed⁽⁴⁾ d'Atlanta anticipe une croissance de 2,3 % annualisé au quatrième trimestre 2019, soit une légère accélération. En Chine, la croissance est attendue cette semaine proche de 6 % sur la fin de l'année. Cela correspondrait à une croissance annuelle de 6 % en 2019, après 6,6 % en 2018.

⁽³⁾ Institute for Supply Management

⁽⁴⁾ Réserve fédérale des États-Unis

Taux de change



Zone euro : accélération de la croissance en Allemagne en 2020 ?

En décembre, l'inflation de la zone a accéléré à 1,3 % en glissement annuel, après 1 % en novembre. Elle rejoint ainsi le rythme de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), qui a atteint 1,3 % dès novembre. Les enquêtes de confiance dans les services étaient bien orientées en décembre : l'indice PMI service était en hausse de 0,9 point sur l'ensemble de la zone euro, à 52,9 compensant le bas niveau des indices manufacturiers. La production industrielle de novembre est attendue cette semaine en progression de 0,3 % sur l'ensemble de la zone euro, après deux mois de baisse. Elle a augmenté de 1 % en Espagne et de 0,1 % en Italie. En Allemagne, elle rebondit de 1,1 %, après -1 % en octobre (un chiffre revu en hausse). Cela ne suffira pas pour que la contribution de l'industrie soit positive au quatrième trimestre 2019. Mais l'acquis de croissance est désormais positif pour le premier trimestre 2020, permettant d'envisager un redressement de la croissance cette année. Cette semaine, les chiffres annuels du PIB⁽⁵⁾ allemands seront publiés et devraient confirmer un net ralentissement en 2019 : 0,6 % en moyenne annuelle, après 1,5 % en 2018.

⁽⁵⁾ Produit intérieur brut

France : la solidité de l'activité industrielle

En novembre, la production industrielle a progressé de 0,3 %, en hausse pour le troisième mois consécutif. La contribution de l'industrie à la croissance devrait être largement positive au quatrième trimestre 2019. Pourtant, la Banque de France n'anticipe qu'une croissance modeste, d'environ 0,8 % annualisé selon sa dernière enquête de conjoncture. Elle souligne notamment le ralentissement de l'activité dans les services, et particulièrement dans l'hébergement et la restauration, conséquence des mouvements de grève. Les chefs d'entreprises anticipent toutefois un rebond de l'activité en janvier.

Évolution des marchés financiers

Eonia : taux de référence
du marché interbancaire
de la zone euro
TEC 10 ans : taux
à échange constant
SWAP 10 ans : contrat
d'échange de taux d'intérêt
Pb : point de base

	Niveau	Variations	
	10-janv	Sur une semaine	En 2020
Eonia	-0,45 %	0 pb	-1 pb
Taux 3 mois	-0,40 %	-1 pb	-1 pb
TEC 10 ans	0,06 %	4 pb	-3 pb
Swap 10 ans	0,16 %	4 pb	-6 pb
Cac 40	6 037	-0,1 %	1,0 %
Euro-dollar	1,112	-2,6 %	0,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien des numéros du mois de décembre et du mois de janvier :

[Numéro du 14 décembre](#)
[Numéro du 21 décembre](#)
[Numéro du 28 décembre](#)
[Numéro du 4 janvier](#)
[Numéro du 11 janvier](#)

RETRAITE

⁽⁶⁾ Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres- Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés

⁽⁷⁾ Unions de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales

⁽⁸⁾ Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales

⁽⁹⁾ Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques

⁽¹⁰⁾ Allocation de solidarité aux personnes âgées

Transfert du recouvrement des cotisations Agirc-Arrco⁽⁶⁾ aux Urssaf⁽⁷⁾



L'article 18 de la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 étend les missions des Urssaf, afin de simplifier les déclarations et le paiement des cotisations et contributions sociales en unifiant le recouvrement auprès d'un seul interlocuteur. Le Code de la Sécurité sociale (article L. 213-1) est ainsi modifié pour confier aux Urssaf le recouvrement des cotisations et contributions dues non seulement au régime général, mais à l'ensemble des régimes de base et des régimes complémentaires de Sécurité sociale obligatoires à la charge des salariés (à l'exclusion des salariés des professions agricoles). Certains régimes seront toutefois exclus de la mesure, notamment ceux dans lesquels il n'y a qu'un seul employeur (service de l'État, régime d'assurance maladie militaires, SNCF, etc.).

Les mesures s'appliqueront selon un calendrier lissé dans le temps, par régime, de 2020 à 2023. Le transfert interviendra ainsi :

- à compter de 2022 pour le recouvrement des cotisations Agirc-Arrco et des assurances vieillesse des salariés des industries électriques et gazières ;
- à compter de 2023 pour les régimes des clercs de notaires ou encore de la CNRACL⁽⁸⁾ ou de l'Ircantec⁽⁹⁾.

Le calendrier pourrait être reporté ou avancé par décret pour une ou plusieurs catégories de cotisations ou de contributions ou redevables, sans que ce report ou cette anticipation ne puisse excéder une durée de deux ans. Des travaux complémentaires seront menés pour le transfert du recouvrement des cotisations des régimes des professions libérales, qui est pour le moment exclu de cette mesure. En outre, le périmètre du contrôle sera aligné sur celui du recouvrement, sauf disposition législative contraire. Ainsi, dès lors que les Urssaf seront compétentes pour le recouvrement d'après la loi, elles détiendront systématiquement une compétence pour le contrôle des cotisations et des contributions (CSS, art. L. 213-1).

Revalorisation de l'Aspa⁽¹⁰⁾



Depuis les 1^{er} janvier 2020, les montants de l'Aspa ont été revalorisés à plus de 900 € mensuels. Ainsi les bénéficiaires toucheront désormais 903,20 € par mois (soit 10 838,40 € par an) pour une personne seule sans ressources et 1 402,22 € par mois (soit 16 826,64 € par an) pour deux personnes sans ressources. Pour rappel, à la fin 2018, 568 000 personnes bénéficiaient de cette aide, dont le coût est évalué à 2,7 Md€, soit moins d'1 % des pensions distribuées. En moyenne, les bénéficiaires de l'Aspa touchent 401 € mensuels.

SANTÉ

⁽¹¹⁾ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé

⁽¹²⁾ Couverture maladie universelle

⁽¹³⁾ Autorité de contrôle prudentiel et résolution

⁽¹⁴⁾ Institutions de prévoyance

⁽¹⁵⁾ Couverture maladie universelle complémentaire

⁽¹⁶⁾ Aide à la complémentaire santé

⁽¹⁷⁾ Caisse d'allocations familiales

Rapport de la Drees⁽¹¹⁾ sur le secteur de la couverture santé



Le 20 décembre, la Drees a publié son rapport annuel intitulé « La situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé » à destination du Parlement. On y apprend qu'en 2018, les organismes de complémentaires ont collecté 36,2 Md€ de cotisations hors taxe au titre de l'assurance santé (selon le Fonds CMU⁽¹²⁾) et 37,6 Md€ selon l'ACPR⁽¹³⁾, soit une croissance de 2 % par rapport à 2017. Les prestations versées ont, quant à elles, enregistré une hausse de 2,1 %, à hauteur de 29,6 Md€. Ainsi, en 2018, les organismes complémentaires ont financé 74,2 % des dépenses en optique et 42,2 % des soins dentaires. En ce qui concerne les frais retenus par ces organismes, ils sont identiques en proportion à ceux de 2017, à savoir 21 %. Selon la Drees, « *la solidité financière de ces organismes reste largement assurée avec des fonds propres de qualité et dont les montants sont nettement supérieurs aux exigences réglementaires* ». Les sociétés d'assurances représentent 31,8 % du marché selon le Fonds CMU, 32,7 % selon l'ACPR ; les mutuelles tiennent 50,8 % du marché selon le Fonds CMU, 49,7 % selon l'ACPR. Les IP⁽¹⁴⁾, pour leur part, représentent 17,3 % ou 17,5 % du marché, selon les mêmes sources.

Retrouvez l'intégralité du rapport de la Drees en [suivant ce lien](#).

Les dernières statistiques de la CMU-C⁽¹⁵⁾ et de l'ACS⁽¹⁶⁾



Selon la dernière revue *Références* publiée par le Fonds de la complémentaire santé solidaire, à la fin septembre 2019, le nombre de bénéficiaires de la CMU-C, tous régimes confondus, est évalué à 5,87 millions de personnes, en hausse de 4,8 % par rapport au mois de septembre 2018. Le régime général gère, quant à lui, 5,27 millions de bénéficiaires, soit une hausse de 6,1 %. Cette augmentation s'explique par l'intégration des nouveaux travailleurs indépendants et des étudiants, ainsi qu'aux mesures de simplification de l'accès aux droits. En ce qui concerne l'ACS, à la fin octobre 2019, le nombre de bénéficiaires a progressé de 4 % sur douze mois. Selon une étude menée en 2019 par le Fonds de la complémentaire santé solidaire et le Crédoc, la moitié des personnes éligibles à la CMU-C percevaient des allocations versées par la Caf⁽¹⁷⁾ et 37 % de celles ayant droit à l'ACS. Un tiers d'entre elles se restreignait sur les soins médicaux, contre 21 % pour le reste de la population. Pourtant, elles estimaient leur état de santé moins bon que le reste des Français. Le généraliste est moins cité comme interlocuteur privilégié (54 % pour les bénéficiaires de la CMU-C et 67 % de l'ACS) : ces publics s'adresseraient plus à un pharmacien ou à l'hôpital.

Retrouvez le dernier numéro de la revue *Références* en [suivant ce lien](#).

Poursuite de la progression des dépenses de soins depuis le 1^{er} janvier 2019



⁽¹⁸⁾ Caisse nationale d'assurance maladie

Les dépenses d'assurance maladie ont progressé de 2,8 % sur les onze premiers mois de l'année et de 2,6 % pour les soins de ville (2,6 % également sur les douze premiers mois de l'année 2019, hors forfaits et en données corrigées). Les remboursements des soins de généralistes ont diminué de 0,5 %, ceux de soins spécialisés progressent de 2,5 % et les soins dentaires de 3,3 %, selon la Cnam⁽¹⁸⁾. Sur les douze derniers mois, ces évolutions sont respectivement de -0,8 % (soins de généralistes), +2,3 % (soins de spécialistes) et +2,7 % (soins dentaires). En ce qui concerne les transports de personnes, ils ont enregistré une baisse de 1,4 % sur les onze premiers mois de l'année (-1,3 % sur douze mois), les analyses médicales progressent légèrement d'1,1 % (+0,4 % sur douze mois).

Certains médicaments moins bien remboursés



⁽¹⁹⁾ Organisation mondiale de la santé

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les médicaments sont remboursés sur la base du prix de leur équivalent générique. « *Les patients conserveront la possibilité de choisir le médicament non générique, mais dans ce cas, ils seront remboursés sur la base du prix du générique le plus cher* », selon la Direction de la Sécurité sociale. La mention « *non substituable* » ne devra plus être apposée par les médecins sur les ordonnances, sauf dans trois cas particuliers : le traitement d'un patient dit à « *marge thérapeutique étroite* », qui nécessite la stabilité ; en cas d'allergie à un élément contenu dans le générique et absent de la version originale ; pour les enfants de moins de six ans, si le mode d'administration permet une meilleure ingestion. Selon le ministère des Solidarités et de la Santé, cette mesure permettrait d'espérer une économie de 100 M€ à court terme.

Première baisse du nombre de fumeurs dans le monde



Selon une étude de l'OMS⁽¹⁹⁾, le nombre de consommateurs masculins de tabac devrait diminuer de 2 millions entre 2018 et 2020, pour s'établir à 1,091 milliard, et de 4 millions entre 2020 et 2025, pour atteindre 1,087 milliard. L'OMS anticipe, par ailleurs, une diminution de 10 millions en deux ans du nombre total pour les deux sexes et une nouvelle baisse de 27 millions d'ici à 2025. En vingt ans, le nombre total de consommateurs de tabac dans le monde a diminué de près de 60 millions de personnes, passant à 1,337 milliard en 2018. La réduction du nombre de consommatrices atteint, quant à elle, environ 100 millions sur cette même période, pour atteindre 244 millions en 2018. Dans le même temps, les hommes ont été 40 millions de plus à utiliser des produits du tabac (1,093 milliard en 2018). Pour l'OMS, il s'agit là d'un tournant « *historique* ».

Pour rappel, chaque année, le tabagisme est à l'origine de plus de 8 millions de décès, entraînant la mort d'environ un fumeur sur deux. Plus de 7 millions de ces décès sont dus à la consommation directe de produits du tabac et 1,2 million au tabagisme passif.

ÉPARGNE

Collecte nette en progression pour l'assurance vie à la fin novembre 2019

⁽²⁰⁾ Fédération française de l'assurance

Selon les dernières statistiques de la FFA⁽²⁰⁾, l'encours des contrats d'assurance vie s'élève à 1 785 Md€ à la fin novembre 2019, en progression de 5 % sur douze mois. Le montant des cotisations sur les onze premiers mois de l'année atteint 132,8 Md€ (+2,8 % par rapport à 2018) et les versements sur les supports en UC⁽²¹⁾



⁽²¹⁾ Unités de compte

représentent 34,8 Md€, soit 26 % des cotisations. Ainsi, sur le mois de novembre 2019, la collecte brute assurance vie en UC a atteint presque 37 %, contre 32 % sur le mois d'octobre. Il s'agit ici d'un taux record sur les dix dernières années. La collecte en UC de novembre s'est élevée à 4,1 Md€, son plus haut depuis janvier 2008 (4,2 Md€).

Collecte positive pour le Livret A

⁽²²⁾ Caisse des dépôts et consignations



⁽²³⁾ Livret de développement durable et solidaire

Selon la CDC⁽²²⁾, le Livret A a enregistré une collecte nette positive à hauteur de 610 M€ sur le mois de novembre 2019, contre 2 Md€ de décollecte le mois précédent. La collecte est cependant moins dynamique qu'en novembre 2018, où elle avait atteint 670 M€. Les dépôts globaux à la fin novembre ont atteint 14 Md€ depuis le 1^{er} janvier 2019, contre 10 Md€ sur la même période, en 2018. Pour ce qui est du LDDS⁽²³⁾, les dépôts ont couvert les retraits sur le mois de novembre après une décollecte de 430 M€ en octobre dernier. Au total, pour ces deux vecteurs d'épargne, les encours atteignent 409 Md€ à la fin novembre. À noter qu'à compter du 1^{er} février, le taux de rémunération du Livret A sera de 0,5 % net d'impôt et de prélèvements sociaux.

La progression de l'épargne retraite des Français

⁽²⁴⁾ Organisation de coopération et de développement économiques



Selon l'édition 2019 de l'Observatoire des retraites européennes, l'épargne retraite des Français est passée de 545,3 Md€ en 2008 à 879,4 Md€ en 2018, soit une hausse de 61,3 %. La moyenne de l'épargne retraite des autres pays de l'OCDE⁽²⁴⁾ a, quant à elle, progressé de 85 % sur la même période de dix ans. L'épargne retraite

⁽²⁵⁾ Plan d'épargne entreprise

française se compose ainsi de produits d'épargne retraite dédiés (environ 220 Md€ d'encours) et d'autres placements financiers de type PEE⁽²⁵⁾, livrets, valeurs mobilières et assurance vie. L'assurance vie représente moins de 43 % des encours en 2018 (48,2 % en 2008). Selon le cabinet, la différence de progression entre la France et les autres pays de l'OCDE tient au choix d'investissements en fonds euros et au fait que l'épargne des autres pays est placée dans des fonds de pension.

⁽²⁶⁾ Autorité des marchés financiers

Mises en garde de l'AMF⁽²⁶⁾



L'AMF multiplie les appels à la vigilance en matière de placements avec deux nouvelles mises en garde. La première concerne une série de nouveaux sites proposant en France d'investir dans des biens divers (vins et spiritueux, notamment) sans disposer des autorisations nécessaires. La seconde alerte concerne l'identification de nouveaux acteurs non autorisés sur le marché des changes non régulé (Forex), mais également sur des produits dérivés liés aux crypto-actifs.

Pour rappel, la liste des mises en garde est disponible en [suivant ce lien](#).

⁽²⁷⁾ Projet de loi de financement de la Sécurité sociale

À NOTER

Adoption du PLFSS⁽²⁷⁾ 2020



Après l'adoption le 3 décembre du PLFSS pour 2020 par les Députés, le Conseil constitutionnel s'est à son tour prononcé le 23 décembre, cette fois sur la constitutionnalité du dispositif. Le texte définitif a été publié au *Journal officiel* le

27 décembre. Parmi les principales mesures, on retient :

- la reconduction de la prime au pouvoir d'achat ou « prime Macron » avec une exonération de toutes les cotisations et contributions sociales dans la limite de 1 000 € ;
- l'extension des compétences des Urssaf afin de simplifier les déclarations et le paiement des cotisations et contributions sociales ;
- la fusion des déclarations sociales et fiscales pour les travailleurs indépendants ;
- le dernier transfert au régime général du RSI⁽²⁸⁾ avec la finalisation de la suppression du régime ;
- l'indemnisation du congé proche aidant avec une allocation journalière de ce congé, pour les salariés du régime général et agricole ainsi que pour les travailleurs indépendants et les agents publics ;

⁽²⁸⁾ Régime social des indépendants

- la modernisation des politiques d'indemnisation d'invalidité avec une nouvelle prise en charge de l'invalidité afin de s'adapter à l'évolution des pathologies impliquant des arrêts de travail ;
- l'assouplissement des conditions de recours au travail aménagé ou à temps partiel et évolution des modalités de versement des indemnités journalières.

Dettes sociales : 16 Mds € amortis en 2019

⁽²⁹⁾ Caisse d'amortissement de la dette sociale



Selon les dernières données de la Cades⁽²⁹⁾, les deux tiers de la dette sociale ont été amortis fin 2019. La caisse d'amortissement a refinancé et amorti, depuis 2016, 171,2 Mds € de dette sociale sur un total de 260,5 Mds €, et en 2019, le montant était de 16 Mds €. L'amortissement fixé par la LFSS⁽³⁰⁾ 2020 est de 16,7 Mds €.

⁽³⁰⁾ Loi de financement de la Sécurité sociale

Signature d'une convention collective unique pour l'ensemble des salariés commerciaux non cadres de l'assurance

⁽³¹⁾ Confédération française démocratique du travail

⁽³²⁾ Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres

⁽³³⁾ Force ouvrière

⁽³⁴⁾ Union nationale des syndicats autonomes



La FFA et quatre organisations syndicales – CFDT⁽³¹⁾, CFE-CGC⁽³²⁾, FO⁽³³⁾ et Unsa⁽³⁴⁾ – ont conclu le 20 décembre une convention collective unique pour l'ensemble des salariés commerciaux non cadres de la branche des

sociétés d'assurances. Cet accord fusionne la convention des personnels des échelons intermédiaires et celle des personnels producteurs salariés de base, dans le contexte de la restructuration des branches professionnelles initiée par le Gouvernement en 2016. Adapté aux évolutions récentes de la réglementation, le texte prévoit notamment de nouvelles règles applicables aux périodes d'essai, au salaire minimum, aux allocations, aux congés et aux modalités de rupture, ainsi que de nouvelles garanties en matière d'égalité professionnelle, de maladie, de congés maternité et de paternité, mais aussi de revalorisation des indemnités de rupture. Cette convention unique et renouvelée vise à offrir des garanties sociales plus avantageuses aux salariés tout en introduisant des outils, comme le « forfait jours », en phase avec l'organisation du travail de ces personnels, qui disposent d'une réelle autonomie dans l'exercice de leurs fonctions.

2019, une bonne année pour l'emploi



Selon les derniers chiffres publiés par Pôle emploi, 3,38 millions de Français étaient inscrits sur les listes de demandeurs d'emploi (de catégorie A, donc sans emploi le mois précédent) à la fin novembre. Il y avait donc 108 000 chômeurs de moins qu'au tout début de l'année 2019, alors que la baisse atteignait environ 35 000 en 2018.

Le prélèvement à la source pour les particuliers employeurs



Depuis le 1^{er} janvier, 2,7 millions de particuliers employeurs doivent rémunérer leur salarié après déduction de l'impôt. Ce changement concerne les particuliers qui emploient du personnel en direct avec le système de déclaration Pajemploi ou Cesu, et non ceux qui emploient un ou plusieurs salariés par une structure intermédiaire, comme une association ou une entreprise privée. Afin de faciliter les démarches des particuliers employeurs, les Urssaf ont mis en place un système de déclaration tout en un, nommé « Cesu + » ou « Pajemploi + » dont la mise en ligne avait dû être décalée d'un an, le 1^{er} janvier 2019. Près de 15 % des 850 000 utilisateurs de Pajemploi ont basculé vers « Pajemploi + » et 50 000 utilisateurs du Cesu sur 2 millions ont choisi le système « Cesu + ». Les particuliers ont ainsi deux options :

- dans le cas de la déclaration « tout en un », où le montant du salaire net sera prélevé sur leur compte bancaire, l'Urssaf versera directement l'impôt à l'administration fiscale et le salaire, après déduction de l'impôt, au salarié ;
- dans le cas où l'employeur n'opte pas pour les « services + », celui-ci devra, au moment de sa déclaration, consulter le montant de l'impôt par le salarié et le déduire du salaire versé en fin de mois. Le particulier sera ensuite prélevé de l'impôt au même moment que les charges sociales.

Retrouvez plus de détails sur les deux dispositifs sur le site [Cesu en suivant ce lien](#) et de [Pajemploi en cliquant ici](#).

Un nouvel adhérent pour Roam



Roam devrait très prochainement compter un nouvel adhérent, Garance Mutuelle, spécialiste de l'épargne retraite et de la santé/prévoyance. Parmi les derniers inscrits : Ipeca Prévoyance, en juillet dernier, et Imhotep Assurances, en septembre dernier. Roam compte désormais près de 70 sociétés membres dans ses rangs. D'autres discussions sont en cours pour grossir encore le nombre d'adhérents.

Vœux de Bercy



Le 7 janvier, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a présenté ses vœux aux acteurs économiques. Il a redit l'importance pour la France de maîtriser sa dette publique, puis a appelé les entreprises à revaloriser les salaires. Bruno Le Maire a également rappelé que le Gouvernement travaille sur un « pacte productif » qui devrait amener à baisser les impôts de production à partir de l'an prochain.

ACTUS GROUPE

Rapprochement entre CNP Assurances et La Banque Postale



L'Autorité de la concurrence a autorisé la prise de contrôle de CNP Assurances par La Banque Postale et la détention à 100 % du capital de La Poste par la CDC. Les Sages ont estimé qu'il n'y avait pas de péril

en termes de concurrence sur les marchés de l'assurance et de la banque. Prochaine étape pour concrétiser le rapprochement : l'autorisation de la BCE⁽³⁵⁾.

⁽³⁵⁾ Banque centrale européenne

AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique engagé pour la pratique sportive des seniors



Près de 400 personnes ont participé à la conférence organisée fin novembre à Chantonnay, en Vendée, par AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique et le Coders⁽³⁶⁾, sur le thème « Les bienfaits de l'activité physique sur la santé des seniors ».

⁽³⁶⁾ Comité départemental de la retraite sportive

La pratique régulière d'une activité physique ou sportive participe à la prévention des risques de santé comme le diabète, les insuffisances cardiaques, les cancers et constitue un moyen non médicamenteux complémentaire de lutte contre ces maladies. Ce rendez-vous était animé par le Dr Claude Paumard, spécialiste en prévention du vieillissement et médecin régional de la retraite sportive. AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique développe déjà en Poitou-Charentes et bientôt en Limousin des actions de ce type sous forme de journées thématiques avec le fonds de dotation sportif Graine de Sport et les comités départementaux de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. L'objectif est de favoriser le bien vieillir des plus de 55 ans par la pratique d'activités physiques et sportives, facteur de bien-être et de santé, et en les fidélisant dans cette pratique.

AG2R LA MONDIALE partenaire de la Fête des Lumières



Partenaire officiel de la Fête des Lumières, AG2R LA MONDIALE Rhône Alpes a soutenu un projet social dans le cadre de cette manifestation, qui s'est tenue à Lyon du 5 au 8 décembre. Le Groupe a retenu pour l'édition 2019 *Lucioles*, l'animation proposée par le sculpteur végétal Erik Barry. Différentes structures (une résidence autonomie seniors, les Petits Frères des Pauvres, les associations Moment de détente, Tim et Colette, et Singa) se sont réunies pour aider l'artiste dans la réalisation de sa création ; des essaims et insectes lumineux ont investi les berges du Rhône le temps de la fête.

Journées du bénévolat



À l'occasion de la Journée du bénévolat, AG2R LA MONDIALE a organisé avec les Sociétales, son réseau d'une quarantaine d'associations de retraités, plusieurs rencontres courant décembre, à Nancy, Sablé-La-Flèche, Bordeaux, Toulouse, Vitré et Anglet. Ces temps d'échange conviviaux ont permis aux participants de découvrir les activités et missions bénévoles proposées. Une dernière édition aura lieu à Paris le 28 janvier aux Grands Voisins.

⁽³⁷⁾ Association des cadres territoriaux de l'action sociale
⁽³⁸⁾ Appel à manifestation d'intérêt

Lancement d'un appel à projets avec l'Actas⁽³⁷⁾



AG2R LA MONDIALE et l'Actas portent ensemble un AMI⁽³⁸⁾ sur la thématique « Actions innovantes en prévention santé des seniors ». Les actions proposées doivent être

de prévention collective, concrètes, expérimentales, dans une démarche globale de promotion de la santé et du bien-être. Ce concours s'adresse aux collectivités territoriales et EPCI⁽³⁹⁾ exerçant une compétence sociale. Cinq porteurs de projets seront récompensés : AG2R LA MONDIALE attribuera la somme de 12 000 € représentant 80 % du coût total du projet. Les candidatures doivent être déposées avant le 13 mars. La remise des prix aura lieu lors des Rencontres de l'Actas du 30 septembre au 2 octobre, à Issoudun.

⁽³⁹⁾ Établissement public de coopération intercommunale

Alzheimer : les bénéfices du taï chi



Depuis 2010, AG2R LA MONDIALE propose des ateliers de taï chi pour les malades d'Alzheimer et leurs proches aidants dans une salle municipale de Marseille. Afin de mesurer les bénéfices de cette pratique, Éric Sanchez, Directeur du développement de l'action sociale d'AG2R LA MONDIALE, a engagé

une évaluation scientifique. L'étude a débuté en octobre 2019 avec la Chaire Active Aging 2.0. conduite par le Pr Jean-Jacques Temprado de l'Institut des sciences du mouvement de la faculté des sports de Luminy. L'Assistance publique-hôpitaux de Marseille, avec le service de neurologie comportementale du Pr Bernard Michel, ainsi que le Centre gériatrique départemental sont étroitement associés au projet. 16 personnes (moitié de malades, moitié de valides) participent au protocole. La pratique du taï chi permettrait de réduire les risques de chute, d'augmenter la vitesse de marche et de procurer une confiance plus grande lors des déplacements.

Trophées régionaux de l'innovation sociale Hauts-de-France



Le 10 décembre, les neuf lauréats des Trophées régionaux de l'innovation sociale Hauts-de-France ont été dévoilés lors d'une cérémonie qui a réuni 95 participants représentant plus de 30 structures. Le premier prix a été remis à Pink'Up (salon de beauté social et solidaire à Lille) ; le deuxième prix à [l'association La Cloche](#) pour son projet « Le Carillon Mobile », un camion-podium qui sillonne Lille pour proposer des ateliers ouverts aux riverains et aux personnes sans abri ; le troisième prix ex aequo à [l'association Efficience](#) (agence de communication solidaire à Maubeuge), à [l'association Signes de sens](#), pour son projet « La Bulle Elix » (programme visant à rendre le Web accessible en langue des signes française), et à [l'association La Vie active](#), pour son projet « La mobilité pour tous » (projet pour réduire au maximum les freins liés à la mobilité individuelle). Le prix du jury spécial habitat a été remis conjointement à quatre structures : le bailleur social [Notre Logis](#), le tiers-lieu la « Maison Vis Ta Vie », la structure d'aide à la personne [Ensemble Autrement](#) et à l'association Vies Partagées 62.

Pour en savoir plus sur les lauréats, cliquez [ici](#).

⁽⁴⁰⁾ Institut méditerranéen
des métiers de la longévité

Lancement de l'appel à projets « LAB'EHPAD » avec MBV et la Fondation I2ML⁽⁴⁰⁾



Le 13 décembre, AG2R LA MONDIALE et MBV ont lancé en partenariat avec la Fondation I2ML un appel à projets afin d'identifier et tester des solutions innovantes opérationnelles pour réduire la contrainte physique des salariés en Ehpad⁽⁴¹⁾. Cet appel s'inscrit dans le cadre du « LAB'EHPAD », dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des résidents, de leurs familles et des professionnels au sein des résidences MBV. Les solutions peuvent être d'ordre numérique, mécanique, robotique, organisationnelle, etc. La sélection des lauréats aura lieu en février. Les résultats seront annoncés le 2 mars et le projet financé démarra en mai.

⁽⁴¹⁾ Établissement
d'hébergement
pour personnes âgées
dépendantes

Emménagement dans le nouveau siège social, boulevard Malesherbes, Paris 8^e



AG2R LA MONDIALE a emménagé le 16 décembre dans son nouveau siège social au 14-16, boulevard Malesherbes dans le 8^e arrondissement de Paris. 350 collaborateurs sont installés sur 7 niveaux. Chacun des plateaux de 1 000 m² offre aux différentes directions des espaces ouverts organisés autour d'un « cœur social » permettant une mixité d'usages, entre convivialité et coworking. Le siège dispose aussi d'un ensemble de lieux dédiés à l'animation de la gouvernance et au pilotage des activités du Groupe (auditorium, club de direction, salles d'instances et de conseil). Certifié

(42) Haute qualité
environnementale

HQE⁽⁴²⁾, le bâtiment illustre, par ailleurs, l'engagement d'AG2R LA MONDIALE en matière de responsabilité sociétale.

Quantalys Awards : AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, meilleure société de gestion locale dans la catégorie « toutes gestions »



Le 18 décembre, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a été désignée meilleure société de gestion locale dans la catégorie « toutes gestions » par Quantalys. Elle a obtenu la note AAA dans chacune des catégories « actions Europe », « obligations zone euro », « allocation » et « allocations flexibles ». Ces notations concernent 15 fonds

d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs, dont sept fonds ISR⁽⁴³⁾ représentant un encours total de 10 Md€. Le classement de Quantalys porte sur l'analyse des fonds de 630 sociétés de gestion actives en France.

(43) Investissement
socialement responsable

Lauréats de l'appel à projets e-santé/maladies chroniques d'EDF et AG2R LA MONDIALE



Le 19 décembre, Alexandre Perra, Directeur exécutif Groupe en charge de la Direction innovation, responsabilité d'entreprise et stratégie d'EDF, et Philippe Dabat, Directeur général délégué en charge des assurances de personnes et de la distribution d'AG2R LA MONDIALE, ont récompensé deux startups spécialisées dans les

maladies chroniques dans le cadre de l'appel à projets lancé par les deux entreprises. 125 candidatures ont été reçues. Le jury a attribué le prix lauréat à [ExactCure](#) et son Coup de cœur à [Pheal](#). La première startup propose une solution de médecin personnalisée qui aide à lutter contre les médications inappropriées. La seconde a mis au point une application permettant de détecter des signaux faibles des symptômes de la mucoviscidose et de surveiller l'état de santé du patient. ExactCure bénéficiera d'une expérimentation rémunérée de sa solution par EDF Pulse Croissance et AG2R LA MONDIALE, et Pheal d'une visibilité accrue dans plusieurs supports de communication des deux entreprises pour promouvoir sa solution.

(En photo : Philippe Dabat et Alexandre Perra, aux côtés des lauréats)

Christian Sottou, le Béarnais le plus solidaire



Le 19 décembre, au Zénith de Pau, Christian Sottou, Président d'Autisme Pau Béarn Pyrénées, a été élu le Béarnais le plus solidaire de l'année 2019 dans le cadre du concours proposé par le journal *La République des Pyrénées*. Plus de 10 600 internautes ont donné leur avis dans une ou plusieurs catégories. L'association Autisme Pau Béarn Pyrénées, soutenue par AG2R LA MONDIALE,

se bat depuis quinze ans pour venir en aide aux autistes et à leur famille sur le front de la scolarisation et sur celui du diagnostic précoce avant l'âge de quatre ans. Elle a également formé près de 1 500 parents et professionnels.

Pour en savoir plus sur les lauréats et visionner le témoignage de Christian Sottou, cliquez [ici](#).

AG2R Arpege : nouvelle identité de marque



Le 7 janvier, Antonio de Oliveira, Directeur d'Arpege Prévoyance, a réuni les équipes de Mulhouse et de Strasbourg pour leur présenter en avant-première la nouvelle identité de marque d'Arpege Prévoyance qui devient AG2R Arpege. L'accueil a été unanimement favorable.

Galette de l'Élysée



Le 7 janvier, la traditionnelle cérémonie de la galette s'est tenue au palais de l'Élysée. Une délégation d'environ 250 boulangers emmenée par Dominique Anract, Président de la CNBPF⁽⁴⁴⁾, a présenté au Président de la République et aux nombreux invités les deux galettes géantes confectionnées cette année par Nelly Julien, de la boulangerie parisienne « Douceurs et Traditions ». André Renaudin et Muriel Debourges, Responsable du développement du Pôle alimentaire d'AG2R LA MONDIALE, étaient présents lors de cette cérémonie, réaffirmant l'engagement du Groupe aux côtés de la branche de la boulangerie.

« Les Talents de la boulangerie »



Le 12 janvier, à l'occasion du Salon Européen 2020, la remise des trophées « Les Talents de la boulangerie » a eu lieu en présence de nombreuses personnalités : Dominique Anract, Bernard Stalter, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat France, Bruno Aim, Président de la Confédération nationale des glaciers de France, Jean-François Loiseau, Président de l'ANMF⁽⁴⁵⁾ et Président du Groupe coopératif Axérial, Olivia Polski, Adjointe au Maire de Paris pour le commerce, l'artisanat, les professions libérales et indépendantes, et les

représentants des organisations syndicales de la branche. André Renaudin, Christian Martin, Vice-président du Pôle alimentaire d'AG2R LA MONDIALE, ainsi que David Giovannuzzi, Directeur des accords de branches, et Muriel Debourges ont participé à cette soirée qui a été l'occasion pour la profession

⁽⁴⁴⁾ Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française

⁽⁴⁵⁾ Association nationale de la meunerie française

de présenter le label Boulanger de France. André Renaudin a remis le trophée de Meilleur jeune boulanger 2019 à Luigi Trigatti.

(En photos : en haut, de gauche à droite : Dominique Anract, Éric Kayser, Olivia Polski, Bernard Stalter ; en bas : la remise des trophées en présence de Dominique Anract et André Renaudin)

Engagement en faveur du financement des entreprises technologiques



Le 13 janvier, en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, et d'autres investisseurs institutionnels, André Renaudin a signé l'engagement pris par le Groupe le 17 septembre dernier devant le Président de la République de participer au financement des entreprises technologiques françaises. La Mondiale va investir 110 M€ d'ici fin 2022 : 40 M€ dans des fonds d'actions non cotés pour financer des sociétés technologiques relativement matures ayant besoin de financements importants pour continuer à se développer notamment à l'international ; 70 M€ dans des fonds d'actions cotés sur la thématique « global tech » afin de contribuer à créer un écosystème français spécialisé sur les valeurs technologiques et de permettre la constitution en France d'équipes de gestion spécialisées sur le secteur technologique. 6 Mds € vont être, au total, accordés d'ici fin 2022 par les investisseurs institutionnels mobilisés.

(En photo : Bruno Le Maire, Florence Lustman, Présidente de la FFA, Cédric O, Philippe Tibi, Président de Pergamon campus, professeur d'économie à l'École polytechnique, rédacteur du rapport « Financer la IV^e révolution industrielle : lever le verrou du financement des entreprises technologiques »)

Étude AG2R LA MONDIALE/Harris Interactive sur les préoccupations des Français en matière de protection sociale



Le 14 janvier, le Groupe a rendu public l'étude réalisée fin 2019 par Harris Interactive à sa demande pour connaître le niveau d'information et les préoccupations des Français en matière de santé, d'épargne, de retraite et de dépendance. Une première étude avait déjà été menée il y a deux ans. Cette nouvelle édition montre que la santé (51 %) et la situation financière (50 %) s'imposent dans l'ensemble de la population comme les deux préoccupations majeures de la vie quotidienne aujourd'hui et également comme celles qui prendront le plus de place à l'avenir. La dépendance interroge aujourd'hui les Français, plus qu'en 2017 (+5 points), signe de l'émergence de ce thème comme un sujet majeur de réflexion et d'inquiétude.

Pour lire le communiqué de presse, cliquez [ici](#).

Soirée annuelle de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique



La soirée annuelle de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique s'est tenue le 17 décembre, dans la grande salle des plâtres du musée Bourdelle, à Paris. L'événement, qui a fait suite à la tenue du Conseil d'administration

de la Fondation, a été l'occasion pour ses membres de parcourir les salles du musée à la découverte du sculpteur montalbanaise Antoine Bourdelle, élève de Rodin, à la postérité plus confidentielle que celle de son maître. L'ensemble des membres du Conseil d'administration et du Comité d'orientation de la Fondation, ainsi que Jean-Marc Robinet, Directeur général adjoint, ont pu assister à cette soirée, laquelle a permis à Pierre Martin, Président de la Fondation, et à André Renaudin de revenir sur l'engagement culturel du Groupe, qui irrigue nos territoires depuis près de trois ans maintenant.

(En photo : de gauche à droite, André Renaudin, Daniel Thébault, Président d'AG2R Réunica Prévoyance, et Pierre Martin)

Conférence « Auguste Rodin, un artiste passionné par l'Antique », organisée par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique



Le 13 janvier, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique a organisé une conférence consacrée au sculpteur parisien, intitulée « Auguste Rodin, un artiste passionné par l'Antique ». Animée par Bénédicte Garnier, Responsable des activités

scientifiques de la collection d'antiques de Rodin, du mobilier et du site de Meudon, cette conférence a réuni les administrateurs franciliens de la Fondation, ainsi que quelques membres du Comité de Direction générale. Ont ainsi pu y assister Pierre Martin, Président de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, et Sylvio Ciccotelli, Vice-président, ainsi que Guy Cabella, François-Marie Geslin, Gérard Ménéroud, Nicolas Neumann, André Renaudin et Rodolphe Trouilleux. Sophie de Saint-Étienne, Secrétaire générale du Groupe, était également présente pour découvrir le rapport étroit qu'Auguste Rodin entretenait avec l'art antique, et plus spécifiquement l'art égyptien. L'événement intervenait dans le cadre du soutien que la Fondation accorde à la restauration de pièces de la collection égyptienne de l'artiste, en vue d'exposer une partie de cette collection à l'occasion de l'exposition temporaire « Rodin et l'Égypte » qui se tiendra au musée Rodin de l'automne 2021 au printemps 2022.

Classement des Grands crus classés de Saint-Émilion



Les vins de Saint-Émilion sont classés depuis 1955. Ce classement est révisable tous les dix ans. Le dernier date de 2012 et compte 82 châteaux en deux catégories : Saint-Émilion Premier Grand cru classé A et B et Saint-Émilion Grand cru classé. Château Soutard et Château Larmande figurent dans cette seconde catégorie. Les équipes de La Mondiale Grands crus ont toute l'année pour préparer les candidatures pour le classement 2022. Le dépôt des dossiers se fera entre janvier et juin 2021 pour une annonce en septembre 2022 de la liste des Grands crus classés de Saint-Émilion. Le règlement est identique à celui de 2012.

Cyclisme

Clément Venturini, Champion de France élites de cyclo-cross



Le 12 janvier, Clément Venturini a remporté pour la troisième fois le Championnat de France élites de cyclo-cross à Flamanville. *« Je voulais tout donner sur ce parcours, livrer une course pleine du début à la fin. J'ai pu imposer un rythme assez soutenu dès le départ. J'ai vu que je gagnais du temps à chaque tour mais rien n'a été facile. C'est mon troisième titre élites, ils ont tous une valeur particulière. C'est toujours une fierté et un honneur d'enfiler ce maillot »*, a commenté le coureur de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE.

Légion d'honneur



Bernard Stalter, Président de la Chambre de métiers d'Alsace et du Grand Est, Président national de la Chambre de métiers et de l'artisanat, et dirigeant de plusieurs salons de coiffure, a été promu officier de la Légion d'honneur à l'occasion de la promotion du Nouvel An.

Élections



Philippe Lamblin, Vice-président de La Mondiale et Administrateur de SGAM AG2R LA MONDIALE, a été élu Président du réseau BGE le 17 décembre pour un mandat de deux ans renouvelables. Il succède à Jean-Luc Vergne. Depuis quarante ans, BGE soutient la création d'entreprise pour qu'elle soit une réalité accessible à tous.

⁽⁴⁶⁾ Confédération des petites et moyennes entreprises



François Asselin, Président de Asselin SAS, a été réélu Président de la CPME⁽⁴⁶⁾ pour un second mandat de cinq ans lors de l'Assemblée générale du 7 janvier au cours de laquelle Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, est intervenu. La CPME compte 116 unions territoriales et fédère 200 organisations professionnelles du commerce, des services de l'industrie et de l'artisanat. Elle représente et défend les intérêts de 150 000 entreprises adhérentes.

⁽⁴⁷⁾ Caisse primaire d'assurance maladie

⁽⁴⁸⁾ Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

⁽⁴⁹⁾ Conseil économique, social et environnemental régional



Fabrice Gombert, Président de la CPAM⁽⁴⁷⁾ de Paris, a été élu le 7 janvier Président du Conseil de la Cnam. Il succède à William Gardey, décédé en octobre dernier. Fabrice Gombert est également expert auprès de la Commission nationale de matériovigilance et des produits de santé de l'ANSM⁽⁴⁸⁾. Il est aussi Délégué de l'Union régionale interprofessionnelle CFDT Île-de-France et Membre du Céser⁽⁴⁹⁾.

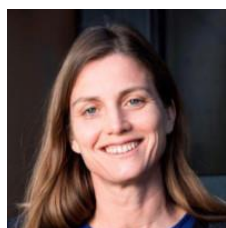
Nominations

⁽⁵⁰⁾ Autorité des normes comptables



Brigitte Pisa, Présidente de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, a été nommée Représentante des organisations syndicales représentatives des salariés au sein du collège de l'ANC⁽⁵⁰⁾, pour une durée de trois ans.

⁽⁵¹⁾ Conseil général de l'économie



Sandrine Lemery a été nommée Présidente du Conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites. Elle avait auparavant occupé, notamment, les fonctions de Chef de brigade de contrôle, puis de Secrétaire générale adjointe de l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles, de première Secrétaire générale adjointe de l'ACPR et de Membre du CGE⁽⁵¹⁾.

⁽⁵²⁾ Union des entreprises de proximité



Alain Griset, Président de la Chambre régionale de métiers des Hauts-de-France et Président de l'U2P⁽⁵²⁾, a été nommé Président du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat. Il succède à Joseph Calvi, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège. Alain Griset avait déjà occupé cette fonction de 2004 à 2007.

⁽⁵³⁾ Haute Autorité de santé
⁽⁵⁴⁾ Direction générale de l'offre de soins
⁽⁵⁵⁾ Inspection générale des affaires sociales



Thomas Wanecq a été nommé Directeur général de la HAS⁽⁵³⁾ à compter du 16 décembre 2019. Il succède à Katia Julienne, nommée Directrice générale de l'offre de soins (DGOS⁽⁵⁴⁾). Thomas Wanecq était auparavant Inspecteur général à l'Igas⁽⁵⁵⁾.



Armelle de Selancy a été nommée Directrice de la communication de la FFA. Elle succède à Tiphaine Hecketsweiler. Ayant débuté comme journaliste, Armelle de Selancy a notamment été Directrice de la communication de J.P. Morgan pour la France, le Benelux et la zone nordique, et Directrice marketing et communication de Meridiam.

Démission



Philippe Baillot a démissionné de son poste de Médiateur de l'assurance pour raisons personnelles. Il assure l'intérim jusqu'à la nomination de son successeur. Cette démission ne devrait pas avoir de conséquences pour les relations professionnelles avec le Groupe selon Pierre Geirnaert, Conciliateur du Groupe : pour l'aspect opérationnel, Marie-Cécile Letzelter, Secrétaire générale de la médiation, est le contact privilégié.

Intérim



Stéphane Dedeyan, Directeur général du groupe VYV, assure simultanément et de façon temporaire la direction générale du Groupe MGEN. Cette décision du Conseil d'administration fait suite à la démission d'Isabelle Hébert, Directrice générale.

Ils nous ont quittés

⁽⁵⁶⁾ Assemblée permanente des chambres d'agriculture

⁽⁵⁷⁾ Conseil économique, social et environnemental

⁽⁵⁸⁾ Fédération nationale des exploitants agricoles



Claude Cochonneau, Président de l'Apc⁽⁵⁶⁾ et Vice-président du Cése⁽⁵⁷⁾, est décédé accidentellement le 22 décembre à l'âge de 62 ans. Il était également Président de l'Association sommitale Groupe Agric⁽⁵⁸⁾ et Vice-président du GIE Agric⁽⁵⁸⁾ Gestion, et occupait les fonctions de Président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et de Président de la Commission employeurs de la FNSEA⁽⁵⁸⁾.

⁽⁵⁹⁾ Association française des investisseurs institutionnels

⁽⁶⁰⁾ Association française des trésoriers d'entreprise

⁽⁶¹⁾ Observatoire de l'épargne européenne



Jean Eyraud, ancien Président de l'AF2I⁽⁵⁹⁾, est décédé le 27 décembre. Il avait réalisé la majeure partie de sa carrière chez EDF et avait occupé pendant de nombreuses années des responsabilités associatives dans le monde des investisseurs institutionnels, à l'AFTE⁽⁶⁰⁾ puis à l'AF2I. Il était également Vice-président de l'OEE⁽⁶¹⁾ et Membre de la Commission consultative « Gestion & investisseurs institutionnels » de l'AMF. Une cérémonie hommage s'est tenue à Paris le 13 janvier.

Le Groupe présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches.

Photos souvenirs



Mijo Isabey a participé en décembre à sa dernière réunion de Conseil de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE après vingt ans de mandat de conseiller technique. Elle est ici aux côtés de Bertrand Boussagol, Directeur régional et Directeur en charge des relations institutionnelles avec les confédérations syndicales, de Jean-Camille Gallay, Vice-président d'Arpege Prévoyance et

Administrateur d'AG2R Agirc-Arrco et AG2R Prévoyance, de François Gully, Administrateur de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, et d'André Renaudin.



La réunion territoriale Bourgogne Franche-Comté a eu lieu le 6 décembre à la Maison du pain d'épices à Dijon. Saint-Nicolas a été dignement honoré !

Agenda

24 janvier : « Aidance et accès à l'emploi, quels choix ? » : journée proposée par AG2R LA MONDIALE à Nancy avec l'Association française des aidants. Regards croisés entre professionnels, étudiants et proches aidants.

25 janvier : Rencontre nationale des Correspondants AMPHITÉA à Paris.

27-28 janvier : Salon professionnel AgeingFit à Nice pour booster l'innovation en Silver économie-santé.

28 janvier : Journée du bénévolat organisée par AG2R LA MONDIALE aux Grands Voisins, ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris 14^e. Au programme : réalisation d'une fresque géante et collaborative pour peindre et imaginer ensemble de nouvelles formes d'engagements, en partenariat avec des associations.

4 février : Remise des diplômes de la protection sociale à l'auditorium Malesherbes.

4-6 février : Sixième colloque international RÉIACTIS⁽⁶²⁾ à Metz : « Société inclusive et avancée en âge ». Rencontre entre chercheurs, professionnels et institutions, dont AG2R LA MONDIALE est partenaire.

22 février-1^{er} mars : Salon international de l'agriculture à Paris Expo Porte de Versailles.

10-11 mars : Lancement officiel du réseau des Sociétales à Paris.

31 mars : Soirée caritative pour les dix ans de Prolific à la Maison Blanche (Paris 8^e). AG2R LA MONDIALE sera présent : le Groupe est partenaire de la

⁽⁶²⁾ Réseau d'études international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique

plate-forme Prolific qui contribue au financement de la recherche dans le domaine du cancer du sein.

⁽⁶³⁾ Association pour le droit à l'initiative économique

2 avril : Assemblée générale de l'Adie⁽⁶³⁾ à l'auditorium de Montholon et signature officielle de la convention de partenariat 2020/2021 avec le Groupe.

Crédits photos : tous droits réservés/Bertrand Leroy/BercyPhotos